

Autres dénominations : Comptable analytique • Comptable clients • Comptable fournisseurs • Comptable général

Présentation du métier

Le / La comptable enregistre et centralise les données comptables et/ou financières de l'entreprise pour établir les comptes de résultats et les bilans, selon les obligations légales.

Conditions d'accès au métier

Ce métier est accessible avec un diplôme de niveau Bac (professionnel, ...) en comptabilité.

Il est également accessible avec un BEP en comptabilité complété par une expérience professionnelle.

Un diplôme de niveau Bac+2 ou Bac+3 (BTS, DUT, Diplôme de Comptabilité et de Gestion -DCG-, ...) en comptabilité est requis pour occuper un poste de comptable.

La maîtrise de l'outil informatique (base de données, logiciel comptable, ...) est requise.

Compétences professionnelles

- Analyse statistique
- Apporter une assistance technique à des clients, des personnes, un service, une structure
- Chiffrage/calcul de coût
- Établir des déclarations fiscales et sociales
- Établir un contrat de travail
- Établir un état de rapprochement bancaire
- Gérer la paie
- Paramétrer un système d'information comptable
- Préparer les éléments constitutifs d'un mandatement
- Présenter des arrêtés de comptes
- Réaliser des opérations comptables
- Réaliser un suivi de trésorerie
- Saisir les factures
- Utiliser des logiciels comptables
- Utiliser des logiciels de paie

Savoir-être professionnels

- Être à l'écoute, faire preuve d'empathie
- Faire preuve de curiosité
- Faire preuve de réactivité
- Prendre des initiatives et être force de propositions
- Faire preuve d'autonomie
- Faire preuve de discrétion
- Faire preuve de rigueur et de précision
- Travailler en équipe

Pour en savoir plus sur ce métier, consulter la [fiche ROME M1203 - Comptabilité](#).